

SOLVABILITÉ 2 ET RÉASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA293	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	666,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/09/2023 au 04/09/2023

OBJECTIFS

- Appliquer les règles de solvabilité 2 à la réassurance.
- Piloter l'activité et le portefeuille de réassurance en respectant les piliers de solvabilité 2

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Présentation synthétique et schématique : utilisation d'un vocabulaire accessible et explicite.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Introduction : Sources et objectifs du projet / règles actuelles et transition vers les nouvelles règles
- B. Trois piliers de Solvabilité 2
- 1. Exigence de fonds propres
- 2. Procédure de surveillance de la gestion des fonds propres
- 3. Discipline de marché
- C. Calendrier et réflexions
- D. Effets de la réassurance
- 1. Vision assureur et vision réassureur
- 2. Outils et compétences nécessaires
- 3. Modélisation
 - a) événements catastrophiques
 - b) programmes de réassurance
- 4. Notations, diversification et choix du réassureur
- E. Conclusion

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Collaborateurs du secteur de la réassurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

666,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 05:28